

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

315

DQ7

Projet de construction d'une installation de
liquéfaction de gaz naturel à Bécancour

6211-19-021

Québec, le 24 février 2015

Monsieur Maxime Veillette
Directeur Environnement
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8

**Objet : Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz
naturel à Bécancour
Questions complémentaires du 24 février 2015 (DQ7, n^{os}1 à 3)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 27 février compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux et de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 9 mars prochain à Bécancour.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

**Questions complémentaires du 24 février 2015 adressées à
la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (DQ7, n^{os} 1 à 3)**

Question 1

En ce qui a trait à la gestion des risques d'accident, veuillez indiquer l'organisme responsable de la communication aux citoyens des risques technologiques des entreprises du parc industriel et des mesures d'urgence prévues? Préciser également les plans de communication et les mécanismes en place.

Question 2

Au cours de la première partie de l'audience publique concernant le projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour, vous avez mentionné que vous faisiez du dragage pour les installations du port de Bécancour et que vous portiez une attention particulière au bruit afin ne pas déranger la population environnante (M. Maxime Veillette, DT3, p.33). Le dragage réalisé par la SPIPB ne comprend pas la portion située dans le chenal du Saint-Laurent puisque cette portion est sous la responsabilité de la Garde côtière canadienne.

- a) Veuillez déposer le tracé (en plan) du corridor que vous entretenez pour maintenir vos activités au port de Bécancour.
- b) Veuillez expliquer comment se ferait le virage des méthaniers une fois chargés en GNL. Effectueraient-ils leur demi-tour dans le chenal du Saint-Laurent ?
- c) Quelle est la taille maximale des navires qui peuvent actuellement accoster au port de Bécancour (longueur, largeur et tirant d'eau) ? Est-ce que le port de Bécancour pourrait accueillir de plus gros navires, par exemple en adaptant en conséquence les travaux de dragage ? Quels seraient alors les autorisations à demander (Transports Canada, Garde côtière canadienne, MDDELCC, autres) ?

Question 3

La Table de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie proposait dans son plan de diversification économique daté d'avril 2013 (p. 25), de soutenir la création d'un écoparc au parc industriel et portuaire de Bécancour. Des mesures ont-elles été prises par votre Société afin de répondre à cet objectif ? Si oui, lesquelles ?